



ASSEMBLEE GENERALE DU SO TIR A L ARC

25 OCTOBRE 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

Vous trouverez dans le présent bulletin le compte rendu de la dernière Assemblée Générale du Séméac Olympique Tir à l'Arc. La saison sportive 2018/2019 fut un peu compliquée. Ceci est dû à divers paramètres développés dans ce compte rendu. Cependant, le club s'est bien maintenu au niveau régional.

Celle qui vient de démarrer, sera une année de transition. En effet, s'agissant d'une année Olympique, le bureau sera démissionnaire et une nouvelle équipe sera mise en place à l'issue d'une AG Elective qui se tiendra durant le 1^{er} trimestre 2020. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles prêts à s'investir dans le club.

Enfin, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas renouveler certaines activités et affiliation afin de se recentrer sur son objectif 1^{er} à savoir le club et ses archers. A ce propos, bienvenu à celles et ceux qui nous ont rejoint et notamment M. Eric DOMEGE, entraîneur et arbitre, qui intègre notre l'équipe pédagogique.

Je vous souhaite une bonne lecture une très agréable saison sportive.

Très cordialement
Eric Marchand

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

L'A.G 2019 s'est tenue le vendredi 25 octobre 2019 au gymnase Léo Lagrange à Séméac en présence de 36 participant(e)s dont 28 adhérent(e)s (complétés pour le vote par 04 pouvoirs) sur un effectif de 34 adultes.

Elle a été suivie par le partage du verre de l'amitié.

Le quorum étant atteint, le Président Eric Marchand déclare l'Assemblée Générale ouverte à 18 heures 40, après avoir remercié de leur présence M. Bernard DUCORD représentant la municipalité de Séméac, Mrs Gérard BIRAN et Philippe PERRET de l'Office Municipal des Sports de Séméac et M. Duluc correspondant de la Nouvelle République.

LE RAPPORT MORAL

LES EFFECTIFS:

Ils restent stables par rapport à la saison passée avec 73 licenciés répartis entre le FFTA et la FTL.

Le pourcentage de jeunes est de 50% soit à peu près équivalent à l'année passée.

Stabilité également dans la parité hommes/femmes puisque ces dernières représentent 32% de l'effectif global.

Il est à noter une grande part de fidélisation puisqu'elle représente plus de 60%.

RESULTATS SPORTIFS :

Cette année aura été une année moyenne mais qui reste cependant satisfaisante. En effet la création des nouvelles régions (13 au lieu de 22) a pour conséquence l'allongement des distances pour se rendre sur les sites de concours. Ainsi, le championnat Régional en salle s'est déroulé dans deux villes distantes de 370 km (St Gilles (30) pour les jeunes le samedi et Auch (32) pour les adultes le dimanche).

Il a donc fallu s'organiser et rationaliser les déplacements afin optimiser le ratio compétiteurs/résultats.

On notera cependant que nos archers se sont très bien comportés puisque :

Jean DURRIEUX et **Dorian THOMAS** obtiennent la médaille d'argent et **Nanou FRENET-MARCHAND** la médaille de bronze lors du championnat régional en salle. (3 médailles sur trois participants)

En Parcours Nature, le bilan se solde au niveau régional par :

6 médailles dont 3 en Or acquises par **Nanou, FRENET-MARCHAND, André BRIONAUD,** et **Eric MARCHAND,** et 3 en Argent obtenues par **Léa MOREAUX, Dorian THOMAS** et **Yannis MOREAUX.**

LES ANIMATIONS:

Elles sont une ressource essentielle pour le club. Grâce à cela, la trésorerie du club reste stable et saine.

- Le loto mobilise, certes, un maximum de monde pour son l'organisation et sa réalisation. Mais c'est chaque archer du poussin au super vétéran qui en est bénéficiaire. Tout cela permet de renouveler non seulement les matériels tels que les cibles et bêtes 3D mais encore d'équiper plus de 50 archers en arc d'initiation.

- Le bureau a décidé de ne pas renouveler les interventions réalisées au profit de l'ensemble scolaire PRADEAU/LA SEDE. Cela représentait beaucoup d'heures (14h/16h tous les vendredis en période scolaire) et l'engagement de nombreux bénévoles. Si l'apport financier de cette animation n'était pas négligeable il n'a pas semblé justifié au vu de l'engagement du club.

- L'American Saloon : Si ce salon n'a pas été une grande réussite en 2018, il l'a été en revanche cette année. Pas moins de mille visiteurs sont passés par notre stand. Si ce salon ne rapporte rien financièrement, il est une belle vitrine pour le tir à l'arc et permet de passer un très bon moment de cohésion et de camaraderie.

- Un archer breveté d'Etat n'est intervenu à notre grand regret qu'une seule fois au profit des archers volontaires du club. Le but de cette d'intervention est d'améliorer et (ou) d'approfondir la technique de chacun.

- Un concours salle a été mis en place au profit des enfants.

- Le Label Argent

Il a été reconduit pour le club pour cette saison. Cependant, il sera difficile de le conserver, les critères d'obtention étant de plus en plus contraignantes avec notamment un minima de cours mensuels dispensés par un BE. Cela ne sera pas possible pour notre club. On se dirigerait d'ailleurs vers un changement de nom du label.

- Des travaux ont été réalisés dans les locaux du gymnase avec la confection et la pose d'étagères pour le rangement du matériel. Les toilettes sèches au terrain sont réparées, mais il reste le cabanon/greffe à peindre ou à lasurer.

Enfin, 12 bêtes volumétriques ont été acquises par le club.

PERSPECTIVES :

Le club a inscrit au calendrier sportif de la Fédération un concours comptant pour le championnat Régional 3D le **12 juillet 2020**.

Il est convenu de se réunir afin d'envisager un achat supplémentaire de cibles 3D en vu de cet évènement. Du petit matériel pour les réparations diverses, arcs et flèches seront également achetés.

Les **CHAMPIONNATS DE France** 2020 seront bien modifiés. Nous attendons encore aujourd'hui les directives et règlements à ce sujet de la part de la FFTA.

Nous nous orientons vers une mise en place de viseurs afin de faire profiter nos enfants des rencontres départementales. Mais cela prendra un peu de temps pour les former.

L'objectif de cette saison est de se recentrer sur le club : Moins de licenciés afin de mieux s'occuper d'eux, et conserver notre état d'esprit et notre cohésion.

Pour clore ce rapport moral, le Président rappelle que le bureau sera démissionnaire lors de l'AG du début 2020. Les volontaires pour occuper une fonction au sein du Conseil d'Administration peuvent d'ores et déjà se faire connaître.

Le rapport moral n'appelant aucune remarque ou question particulière il est procédé au vote. Il est accepté à l'unanimité.

LE RAPPORT FINANCIER

COMPTE COURANT	9925.74 €
LIVRET A	1549.93 €
SOUS TOTAL	11475.67 €

CHEQUES EMIS NON ENCAISSES	1156.30 €
TOTAL	12631.97€

Chaque ligne budgétaire est décortiquée et expliquée par la trésorière Mme FRENET.

M. Philippe VILLEDIEU, vérificateur aux comptes, n'émet aucune remarque sur la tenue et la justesse de la comptabilité.

Le rapport financier n'appelant aucune remarque ou question particulière il est procédé au vote. Il est accepté à l'unanimité

CLOTURE

Avant de céder la parole respectivement aux représentants de l'OMS et de la Mairie, le président remercie, pour terminer, tous les adhérents volontaires qui ont œuvré tout au long de la saison pour la bonne marche et la bonne évolution du club. Il précise que les adhérents sont la vitrine du club tout comme le club l'est pour la commune. Il remercie également la municipalité pour son soutien financier et logistique malgré la pénurie de personnel. Il émet le souhait que cela perdure pour les années à venir.

M. Gérard BIRAN, secrétaire de l'Office Municipal des Sports prend la parole. Il est très agréablement surpris par le nombre de participants à cette AG dont les autres clubs pourraient prendre exemple. Il note que le SO.TA est un club exemplaire dans son fonctionnement que ce soit sur le plan sportif, administratif ou financier. Il l'est également dans son état d'esprit et sa cohésion sans faille. Pour terminer, il rappelle le fonctionnement et le rôle de l'OMS vis-à-vis de la Mairie et des associations sportives.

Pour finir, M. Bernard DUCORD représentant la municipalité de Séméac, souligne la bonne cohésion et les bons résultats sportifs du club au niveau régional. Il note également la bonne santé financière qui est un exemple pour les autres associations sportives ainsi que les excellents rapports de confiance tissés entre le SO.TA et la municipalité.

Il fait le point sur le projet des travaux à réaliser au gymnase. Ils sont toujours d'actualité mais sans dates déterminées. Enfin il assure que la municipalité fera tout son possible pour aider le club dans la mise en place de son concours régional au mois de juillet.

A 19h30, pour clore cette Assemblée Générale, tous les participants se sont retrouvés autour du « Pot de l'Amitié » dans un esprit de franche camaraderie.